



CANTON DE HATLEY

DÉCEMBRE—DECEMBER 2006

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER



MONJOYE : MONTE AVEC NOUS!

À l'aube d'un nouvel hiver, l'activité est fébrile à la station récréotouristique Montjoye. Depuis la clôture quelque peu prématurée de la saison dernière le 26 mars, l'équipe de la station a multiplié les tâches afin de bien préparer celle qui s'annonce.

L'amélioration la plus importante n'est pas nécessairement la plus visible. Une somme importante a été dévolue à la mise à niveau de nos infrastructures. Notre capacité d'enneigement a été accrue par le réaménagement de la prise d'eau qui n'aurait plus le rendement nécessaire.

Le parc à neige arborera une nouvelle signature graphique et son éclairage a été amélioré. Deux nouveaux sous-bois s'ajouteront au domaine skiable. Montjoye maintient son offre pour tous les types de skieurs tout en continuant à miser sur sa force, soit les familles.

Remboursement des abonnements de saison

Dans le cadre de sa politique de loisirs, votre municipalité rembourse toujours **jusqu'à 100 \$ par enfant (6 à 17 ans inclusivement) pour les détenteurs d'abonnement de saison** à la station de ski Montjoye. Les détails sont disponibles au bureau de la municipalité.

Carte Accès Montjoye

De plus, pour une troisième année, **les résidents du Canton de Hatley peuvent obtenir 20% de rabais à Montjoye** sur un billet de remontée de journée, de demi-journée ou de soirée à tarif régulier. Pour se faire, il suffit de se procurer la **Carte Accès Montjoye** offerte gratuitement aux résidents qui en font la demande au bureau de la municipalité. Une preuve d'identité avec date de naissance (carte ass. maladie ou autre) et une preuve de résidence sont exigibles. Une preuve d'identité peut être exigée en tout temps par les préposés à la billetterie. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

Le Centre récréotouristique Montjoye constitue l'un des beaux fleurons de la région en matière d'infrastructure récréative d'hiver. Nul besoin d'être skieur pour venir y faire un tour. Les résidents du Canton de Hatley sont les bienvenus à venir prendre une bonne bouffée d'air, même sans ski. Venez prendre un petit chocolat chaud à notre tout nouveau comptoir de la cafétéria, qui a fait l'objet d'un réaménagement complet.

Cet hiver au Canton de Hatley, *MONTE AVEC NOUS À MONTJOYE...*



NOUVEAU : ÉCO-CENTRE

Les citoyens du Canton de Hatley auront gratuitement accès à l'Éco-centre de Coaticook à partir de janvier 2007. L'éco-centre est organisé en enclos selon les matières suivantes:

- ◆ Bois
- ◆ Bardeau d'asphalte
- ◆ Métal
- ◆ Ciment, briques et agrégats

Il y a aussi des stations pour les huiles usagées, la peinture, les vieux meubles et le matériel informatique.

Ouvert du mardi au vendredi 8 h à 16 h 30 et samedi 8 h à 11 h 30.

Situé au 1095 chemin Bilodeau, Coaticook (Barnston).

Directions:

- ◆ Emprunter la route 141 direction sud (Coaticook)
- ◆ À Barnston, tourner à droite sur chemin Riendeau
- ◆ Tourner à droite sur chemin Favreau
- ◆ Tourner à gauche sur chemin Bilodeau.

Bureau municipal fermé

Le bureau municipal fermera pour le congé des fêtes le vendredi 22 décembre à 16 h et ouvrira de nouveau le jeudi 4 janvier 2007. Joyeuses fêtes!



Faites la demande de votre Carte Accès Montjoye le plus tôt possible pour en bénéficier durant la période des fêtes!



Politique de remboursement de la surtaxe applicable aux loisirs

100 \$ par enfant par année

La municipalité rembourse jusqu'à **100 \$ par enfant** (0 à 17 ans inclusivement) **par année** incluant tous les remboursements relatifs aux loisirs (sports admissibles, plage de North Hatley, Ski Montjoye, bibliothèques, etc.)

Activités admissibles

- ◆ 50% de la surtaxe liée à l'inscription d'activités de loisirs pour les non-résidents : natation, vélo, soccer, basketball, baseball, hockey, patinage artistique, bibliothèque municipale;
- ◆ 100% de la surtaxe applicable à une passe familiale donnant accès à la plage de North Hatley jusqu'à concurrence de 80 \$ par famille (le montant remboursable est alors divisé par le nombre d'enfants admissibles – par exemple si vous avez quatre enfants on considère qu'ils auront obtenu 20 \$ chacun de remboursement)
- ◆ jusqu'à 100 \$ par enfant pour une passe de saison au Centre récréotouristique Montjoye

Procédure de remboursement

a) **Présenter un reçu officiel**

Pour faire une demande de remboursement en vertu de la politique de loisirs, le parent doit présenter un reçu officiel à la municipalité contenant les éléments suivants :

- ◆ Identification de l'organisme, de la municipalité ou de la ville qui émet le reçu;
- ◆ Identification de l'enfant ou des enfants pour lequel le remboursement est demandé;
- ◆ Identification de l'activité pour laquelle le reçu est émis;
- ◆ Identification de la surtaxe applicable aux non-résidents;
- ◆ Le reçu doit être signé par une personne autorisée à le faire.

b) **Respecter la période de remboursement**

La période de remboursement débute le 1^{er} janvier de chaque année pour se terminer le 31 décembre. **Donc, toute demande de remboursement pour une inscription effectuée en 2006 doit être reçue à la municipalité avant le 31 décembre 2006.** Le timbre poste fait foi de la date officielle de la demande.

Politique culturelle

La municipalité rembourse 50% de l'inscription d'un adulte ou d'un abonnement familial par adresse civique à une bibliothèque municipale (une bibliothèque seulement), jusqu'à concurrence de 50 \$ par adulte par année sans dépasser 100 \$ par famille.

Fiscalité des exploitations agricoles enregistrées : un virage radical!

Le programme de remboursement de taxes foncières aux exploitations agricoles est remplacé par un crédit appliqué directement à leur compte de taxes. Le propriétaire d'une terre agricole verra le crédit déduit directement du compte de taxes que lui envoie la municipalité concernant les unités d'évaluation faisant partie d'une exploitation admissible. Ce crédit sera remboursé aux municipalités par le Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Le montant de crédit est équivalent à celui que le producteur agricole aurait reçu en vertu du régime actuel. Les conditions d'admissibilité actuellement en vigueur sont maintenues. Pour obtenir de l'information supplémentaire sur le nouveau programme de crédit de taxes vous devez vous adresser au centre de services de du MAPAQ au 1-866-822-2140 ou consulter la foire aux questions à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca dans la section Quoi de neuf, onglet *Taxes foncières agricoles*.

Photo dans le bulletin d'octobre

La photo apparaissant dans le dernier bulletin municipal a été prise à partir du chemin Albert Mines.

Calendrier municipal

Prochaines séances régulières du conseil municipal :

lundi 8 janvier 2007

lundi 5 février 2007





BABILLARD

Avis d'ébullition

L'avis d'ébullition pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc du Village de North Hatley émis en décembre 2003 est toujours en vigueur. Les chemins du Canton de Hatley desservis par ce réseau sont : chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin Laprise, chemin de la Rivière et chemin Vaughan.

Concert de Noël

Les enfants de l'École élémentaire de North Hatley offriront un concert de Noël au Parc Dreamland, le 20 décembre à 19 h 30. Des collations seront vendues au profit de l'école.

Père Noël au Parc Dreamland

Le Père Noël arrive au Parc Dreamland à North Hatley le 17 décembre à 17 h 30.

Patinoire au Parc Rivière

Une patinoire est aménagée au Parc Rivière de North Hatley, situé sur chemin Capelton près du stationnement public. Les citoyens du Canton de Hatley y sont les bienvenus!

Le bac roulant bleu pour matières recyclables devient obligatoire dès 2007

Le bac roulant bleu pour les matières recyclables, format 360 litres, devient obligatoire pour les résidents du Canton de Hatley, dès 2007. La date limite pour vous procurer ce bac est le **1^{er} mars 2007**.

Pourquoi?

- ♦ La municipalité du Canton de Hatley devient partenaire de la *Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook* dès 2007;
- ♦ Une des conditions d'adhésion à la *Régie* est l'obligation d'utiliser des bacs d'un minimum de 360 litres pour les matières recyclables;
- ♦ Le volume de matières recyclables augmente avec l'utilisation du bac roulant de 360 litres, ce qui signifie moins de déchets destinés à l'enfouissement.

Le bac noir obligatoire

Tel qu'annoncé depuis plusieurs mois, le bac roulant noir pour les déchets non recyclables devient obligatoire dès **janvier 2007**.

Pour commander

Pour commander votre bac bleu pour matières recyclables (bac roulant de 360 litres) et/ou votre bac noir pour les déchets, faites-en la demande auprès de la municipalité par téléphone, par fax ou par courriel :

Téléphone: 819-842-2977

Télécopieur: 819-842-2639

Courriel: cantondehatley@municipalite.org

Notez: le bac sera livré à votre domicile pour ensuite vous être facturé par la municipalité.

Le bac roulant : un outil reconnu pour augmenter le recyclage et réduire les déchets destinés à l'enfouissement

Les études démontrent que l'utilisation d'un bac roulant d'une capacité de 360 litres s'avère être le moyen le plus efficace pour augmenter le tonnage de matières recyclables récoltées.

Voici la première recommandation du *Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets* à la *Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement de la Ville de Montréal* :

*Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets appuie la proposition de la commission visant à modifier les modes de collecte actuels par **le remplacement des bacs de 64 litres par des bacs roulants**(...)*

Un bon exemple de l'effet des bacs roulants se trouve à Lévis, où **l'implantation de bacs roulants a fait augmenter de 40,7%** les quantités de matières recyclables reçues, comparativement à la même période l'année précédente, avec des petits bacs. La Ville de Lévis s'attend à ce que ce chiffre passe à 50% l'an prochain.





Rapport du Maire

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005.

ANNÉE 2005

Les états financiers préparés par la firme SAMSON BELAIR/ DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C. démontrent, pour l'année 2005, un surplus de 32 548 \$.

ANNÉE 2006

Pour l'année 2006, le conseil a adopté un budget de 1 936 778 \$ et fixé le taux de taxe de 0,49 \$ du 100 \$ d'évaluation, de 0,128 \$ du 100 \$ versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, une taxe de 0,06 \$ pour la sécurité incendie ainsi qu'une taxe de 0,10 \$ pour les immobilisations des routes. L'année devrait se terminer avec un surplus. Voici la liste des montants octroyés au dessus de 25 000 \$ (loi 175).

Sani Estrie	Ordures	50 206 \$
Sani Estrie	Recyclage	48 461 \$
Bruce Stoddard	Enlèvement de la neige/ partie sud	130 369 \$
Jean-Luc Clément	Enlèvement de la neige/ partie nord	112 745 \$
R.I.P.I.	Protection Incendie	51 300 \$
Ville Sherbrooke	Protection incendie	45 000 \$
Somovrac inc.	Abat poussière	30 265 \$



La rémunération du maire est présentement de 13 333 \$ et l'allocation de dépenses est de 6 666 \$. La rémunération des conseillers est présentement de 3 386 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 693 \$.

ANNÉE 2007

Le prochain budget sera définitivement teinté des besoins en environnement. En effet, cette année 2006 nous incite à cibler parmi les priorités l'approvisionnement en eau potable tant au lac Massawippi que provenant des puits individuels.

La protection des rives et des cours d'eau y compris les eaux de ruissellement feront l'objet d'ententes locales et régionales. L'enfouissement des déchets et le recyclage feront également l'objet de décisions d'orientations majeures afin d'en réduire significativement leur volume.

Le service d'incendie et la politique de la famille seront évalués et améliorés. Notre programme d'amélioration des routes sera maintenu. La municipalité entend continuer ses efforts pour améliorer encore ses services aux citoyens en terme de coût, d'accessibilité et d'accueil.

Afin d'élaborer une vision de développement sur une période de vingt (20) ans, le Canton-de-Hatley participera à un comité intermunicipal socio-économique regroupant les cinq (5) municipalités autour du lac Massawippi sous la direction du CLD (Conseil Local de développement) de la MRC de Memphrémagog.

En conclusion, nous remercions la conseillère, les conseillers et le personnel de la municipalité pour leur participation et leur implication dans la saine gestion des affaires de notre municipalité, tout en rendant les meilleurs services possibles à nos citoyens.

Pierre A. Levac, Maire





Nouvelles de la Bibliothèque de North Hatley Hiver 2006

Exposition de Noël

L'exposition de Noël débute le 2 décembre et se poursuit durant les Fêtes. Vous pouvez la visiter pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Tirage

Maurice Biron nous a généreusement fait don d'une de ses fameuses crèches de vitrail pour un tirage au profit de la Bibliothèque. Ne manquez pas votre chance de la gagner tout en aidant votre Bibliothèque.

Atelier de Bricolage de Noël

La Bibliothèque offrira un atelier de bricolage de Noël vendredi, le 8 décembre à 10 h 30. Ce sont des journées de planification. Enfants de 5 ans et plus. Inscrivez-vous en appelant le 819-842-2110. Frais 2 \$.

Quelques statistiques

Pour la troisième année consécutive, nous notons une augmentation des prêts. La Bibliothèque a prêté 10 384 livres et autres documents. Autres documents? Ce sont des vidéos, des DVD, des CD-ROM et des livres sur cassette. Savez-vous que, grâce à ce prêt entre bibliothèques, vous avez accès à «presque» tous les livres du monde?

Horaire Bibliothèque	mardi - vendredi	10 h - 12 h 30
	mercredi soir	18 h30 - 20 h 30
	samedi	10 h - 15 h

Tél : 819-842-2110
www.nhlibrary.qc.ca
librarian@nhlibrary.qc.ca

Municipalité du Canton de Hatley
135, rue Main, North Hatley, J0B 2C0
Tél: (819) 842-2977
Fax: (819) 842-2639
cantondehatley@municipalite.org
www.cantondehatley.ca



Renouvellement des licences pour chiens

La période de renouvellement des licences pour les chiens se tiendra à la mi-janvier 2007. Les personnes dont l'animal n'est toujours pas enregistré sont invitées à communiquer avec la SPA au 819-821-4727 option 4 dans les plus brefs délais. Rappelons que la licence pour chien est obligatoire en vertu d'un règlement de votre municipalité.

Évitez de perdre sa trace, faites-lui porter son médaillon!

Si votre animal s'égare, le médaillon est le meilleur moyen de lui assurer un retour rapide à la maison. Grâce au médaillon, il nous sera possible de communiquer avec vous dès que quelqu'un le retrouvera ou qu'il sera apporté à notre refuge.

Et s'il ne le porte pas?

Si votre animal ne porte pas son médaillon, il est alors considéré comme n'ayant pas de maître. Tous les animaux sans médaillon qui sont apportés à la SPA de l'Estrie sont gardés pour une période de 48 h. Passé ce délai, ils deviennent la propriété de la SPA. Donc, **veuillez nous aviser de la disparition de votre animal le plus tôt possible**, peu importe s'il portait ou non son médaillon.

La SPA souhaite également rappeler aux gens d'être vigilants pendant la saison hivernale. Tout comme les humains, les animaux peuvent souffrir d'engelures sévères. Les animaux gardés à l'extérieur doivent avoir un abri convenable pour se protéger du froid et avoir accès à de l'eau fraîche et à l'état liquide en tout temps. Après une randonnée, il est aussi important de bien nettoyer et assécher les coussins plantaires, et ce, afin d'enlever toute trace d'abrasif, de sel et de calcium.





Quelques (bonnes) nouvelles des activités de votre CCE en 2006 (Comité consultatif en Environnement du Canton de Hatley)

Vous rappeler d'abord la mission du CCE :

« Avec la participation des citoyens de la municipalité, appliquer diverses stratégies afin d'obtenir une qualité de vie en harmonie avec l'environnement »

Cette mission sous-entend un travail de sensibilisation, d'information, mais surtout d'implication auprès de nos citoyens pour réaliser des actions environnementales concrètes, et je pense que depuis 2 ans le CCE est sur la bonne voie, jugez-en par vous-même :

Nettoyage des fossés

Ce ne fut pas une activité très populaire ... mais au combien valorisante lorsque l'on sort des fossés toutes sortes d'objets invraisemblables qui n'y ont vraiment pas leur place. Participer à cette activité est vraiment un électrochoc quant au peu de conscience environnementale de certains, et nous souhaitons avoir plus de participants dans les années à venir, il y a vraiment du travail.

Semaine de l'arbre

Une activité incontournable, qui a eu un immense succès. Plus de 1 200 arbres distribués, et beaucoup d'informations sur la renaturalisation des rives (merci à l'Association de la protection du Lac Massawippi), sur les méthodes de plantation. Nous fumes quelque peu débordés par l'enthousiasme de nos citoyens, et nous nous préparons à mieux vous servir encore l'année prochaine.

Herbe à poux

Le comité a été à l'origine d'un projet-pilote visant à éradiquer l'herbe à poux sur plus de 800 km de nos routes de l'Estrie en collaboration avec le Ministère des Transports (qui ont fourni toute l'intendance mécanique nécessaire) et la compagnie Herbanatur (qui a fourni le produit).

Eco-Rallye

Malheureusement cette belle activité, qui a pour but de découvrir le Canton à vélo, en visitant des kiosques traitants des questions environnementales, a été annulée (2 fois) à cause du mauvais temps! Bon, nous sommes persévérants et la remettons à l'agenda de 2007 ! Que le temps se le tienne pour dit, il ne nous aura pas!

Compostage

Une des plus belles réussites de notre CCE ! Plus de 100 familles se sont mis à composter, ce qui veut dire que plus de 100 familles ont réduit énormément le tonnage de l'enfouissement. Et aussi plus de 100 familles font, dans leur quotidien, une activité environnementale personnelle qui a des répercussions sur toute la collectivité, bravo! Nous avons obtenu, pour ce faire, une belle subvention de 12 000 \$, d'Environnement Canada, par son programme d'Éco-action. Nous avons aussi tenu des soirées d'information sur le compostage très intéressantes et regardez-nous aller, nous allons continuer!



Et aussi....

Des projets sur la pollution lumineuse, la rivière Massawippi, l'utilisation de méthodes environnementales ainsi que la participation des inspecteurs à des séminaires et autres formations...bref nous n'avons pas chômé. Je tiens donc à remercier TOUS nos membres bénévoles du CCE, et je tiens à les nommer, car leur dévouement m'a impressionné : Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Danielle Masse, Nancy Beattie, et Messieurs Mark Macleod, Vincent Fontaine, Claude Favreau, Michel Garand, Martin Primeau (conseiller) et notre maire Pierre A. Levac. Personnellement je remercie aussi Martin Primeau de prendre, dorénavant, le leadership du comité. Bonne année 2007 au CCE et excellentes réalisations environnementales à tous !

Jacques Bogenez, conseiller





CANTON DE HATLEY

DÉCEMBRE—DECEMBER 2006

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER



MONJOYE: JOIN US AT THE TOP!



It's the dawn of a new winter season and Montjoye is buzzing with activity. Since the premature closing of last year's season on March 26th, the ski center is working to prepare the upcoming season.

The biggest improvements are not necessarily the most visible. Much has been invested to update our infrastructure. Our snow making capacity has been increased by updating our water intake to increase our snow output.

The snow park will have a new graphic design and the lightning will be improved. Two new glades will be available. Montjoye continues to be a ski center for all levels while maintaining its focus on the family.

The municipality's recreation policy still allows for **refunds of up to 100 \$ per child (6 to 17 years included) on a season ski pass at Montjoye.** Details are available at the municipality.

Moreover, for a third year, **Canton de Hatley residents may obtain at all times 20% off the regular price of a lift ticket** for a day, half-day or evening. To benefit from this advantage, all you need to do is get the **Montjoye Access Card**, available for free at your municipal office. Identification with date of birth (medical insurance card or other) and proof of residence are required. Identification can be required at all times by the ticket booth attendant. This offer can not be used jointly with any other promotions.

The Centre récréotouristique Montjoye is one the region's finest winter recreation centers. And you don't even have to be a skier to enjoy it. Canton de Hatley residents are welcome to come enjoy the fresh air, even without skis and why not have a hot chocolate at our all new cafeteria.

This winter in Canton de Hatley, JOIN US AT THE TOP AT



NEW ECO-CENTRE

Canton de Hatley citizens will have free access to the Coaticook eco-centre starting January 2007. The eco-centre is organized by stalls for the following materials:

- ◆ Wood
- ◆ Asphalt shingle
- ◆ Metal
- ◆ Cement, bricks and aggregates

There are also stations for used oils, paint, old furniture and computer material.

Open from Tuesday to Friday from 8:00 a.m. to 4:30 p.m. and Saturday from 8:00 a.m. to 11:30 a.m..

Located at 1095 chemin Bilodeau, Coaticook (Barnston).

Directions:

- ◆ Take Route 141 south toward Coaticook
- ◆ In Barnston turn right on chemin Riendeau
- ◆ Turn right on chemin Favreau
- ◆ Turn left on chemin Bilodeau

MUNICIPAL OFFICE CLOSED

The municipal office will close for the holidays from Friday, December 22nd at 4 p.m. until it reopens on Thursday, January 4th 2007.



Get your Montjoye Access Card as soon as possible so you have it for the holiday season!



Recreation policy and refunds

100 \$ per child per year

The municipality refunds up to 100 \$ per child (up to 17 years old included) per year including all possible refunds related to recreation activities (admissible sports, North Hatley beach, Montjoye Ski center, library, etc).

What is admissible for a refund?

- ◆ 50% of the surtax applicable to non-residents: soccer, swimming, hockey, figure skating, baseball, basketball, cycling, municipal library offered in other municipalities. (For example: your child plays hockey in Sherbrooke and you must pay extra because your are a non-resident);
- ◆ 100% of surtax applicable to a family pass for North Hatley beach, up to 80 \$ per family (the amount will be divided according to the number of children – for example if you have 4 children it will be considered that they received 20 \$ in refund each);
- ◆ Up to 100 \$ per child for a season ski pass at the Centre récréotouristique Montjoye

Refund procedure

a) Present an official receipt :

To request a refund, the parent must present an official receipt containing the following elements:

- ◆ Identification of the organisation, municipality or city producing the receipt;
- ◆ Identification of the child or children for whom the receipt is produced;
- ◆ Identification of the activity;
- ◆ Identification of the surtax applicable for non-residents;
- ◆ The receipt must be signed by authorized personnel;

b) Respect the refund period: January 1st to December 31st

The refund period starts January 1st of each year and ends December 31st. Accordingly, all refund requests for activities registered in 2006 must be received by the municipality before December 31st. After that date, they will not be refunded. The postal stamp will be considered the official date of request if mailed during the Christmas holidays.

Cultural policy

The municipality refunds 50% of the cost of registration for an adult or a family library card per address (one library only), up to 50 \$ per adult and 100 \$ per family.

Library cards for children (up to 17 years old) are refunded in accordance with the recreation policy.

New farm property tax credit program: a major change!

The farm property tax credit program is replaced by a new tax credit directly applied to the tax account, starting in 2007. Farm property owners tax bill will now be directly credited for properties that are admissible. The tax credit given to farm owners is reimbursed to the municipality by the agriculture ministry (MAPAQ).

The credit amount is the same as within the present program. The same conditions apply. For more information about the new program, you must contact the MAPAQ service center at 1-866-822-2140 or check their web site: www.mapaq.gouv.qc.ca under Quoi de neuf *Taxes foncières*.

Picture in the October bulletin

The picture in the last municipal newsletter was taken from chemin Albert Mines.



Municipal Calendar

Next regular public meetings of the town council:

Monday January 8th 2007

Monday February 5th 2007





BABILLARD

Notice to boil water reminder

The notice to boil water first given in December 2003, for those connected to the North Hatley aqueduct, is still in effect. The following Canton de Hatley roads are serviced by the North Hatley aqueduct: chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin Laprise, chemin de la Rivière and chemin Vaughan.

Christmas concert

Children from North Hatley elementary school will be giving a Christmas concert at Dreamland Park on December 20th at 7:30 p.m.. Snacks will be sold and all profits go the North Hatley elementary school.

Santa Claus is coming...to Dreamland Park

Santa will be arriving at Dreamland Park in North Hatley on December 17th at 5:30 p.m.

ICE RINK AT RIVER PARK

An ice rink is set up at River Park in North Hatley, near the public parking on Capelton road. Canton de Hatley residents are welcome to use this rink.

The rolling blue bin for recyclables will be mandatory in 2007

The 360 liter rolling bin for recyclables will be mandatory for Canton de Hatley residents, in 2007. You have until **March 1st 2007** to get your bin.

Why?

- ◆ The municipality will be a member of the *Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook, as of 2007*;
- ◆ One of the conditions to become a member of the *Régie* is that the 360 liter rolling bin be mandatory starting in 2007;
- ◆ The volume of recyclables increases with the use of the rolling bin, which means that less garbage will be sent to the dump site.

The black bin is mandatory

As previously announced in the past months, the black rolling bin for garbage will be mandatory as of **January 2007**.

To order

You may order your blue and/or black bin through the municipality by phone, fax or email:

Telephone: 819 842-2977

Fax: 819 842-2639

Email: cantondehatley@municipalite.org

Note: the bin will be delivered to your home and the municipality will then send you an invoice.

The rolling bin increases the amount of materials recycled and reduces the amount of garbage sent to the dump site

Studies show that the use of the 360 liter bin is an effective way of increasing recycling.

This is the first recommendation of the *Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets* to the *Montreal commission on transportation, infrastructure management and the environment* :

*The Front commun (...) supports the commission's proposal to change the present collection mode by **replacing the 64 litre bins by the 360 litre rolling bins** (...).*

A good example is the city of Lévis: in Lévis **the use of rolling bins has increased recycling by 40.7%** compared to the same period the previous year using the small bins.





Mayor's report

In accordance with article 955 of the municipal code, I present the report of the financial position of the municipality for the period ending December 31st 2005.

2005

The financial statements prepared by SAMSON, BELAIR, DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C. show, for the year 2005, a surplus of 32 548 \$.

2006

For 2006, the council adopted a budget of 1 936 778 \$ and set the basic mill rate at 0.49 \$ per 100 \$ evaluation, 0.128 \$ per 100 \$ for the Sûreté du Québec and 0.06 \$ for fire safety and 0.10 \$ for road maintenance. The year should end with a surplus. Here is a list of contracts above 25 000 \$ (law 175).

Sani Estrie	Garbage	50 206 \$	
Sani Estrie	Recycling	48 461 \$	
Bruce Stoddard	Snow removal	130 369 \$	
Jean-Luc Clément	Snow removal	112 745 \$	
R.I.P.I.	Fire protection	51 300 \$	
Ville Sherbrooke	Fire protection	45 000 \$	
Somovrac inc.	Calcium for roads	30 265 \$	



The salary for the mayor is presently 13 333 \$ and the spending allowance is 6 666 \$. The salary for town councillors is presently 3 386 \$ and the spending allowance is 1 693 \$.

2007

The next budget will definitely take into consideration environmental needs. In fact, our priorities encourage us to make drinking water a priority whether from lake Massawippi or individual wells.

Local and regional agreements will be made to protect waterways. Another priority will be the reduction of garbage sent to the dump site. Fire safety and the recreation policy will be improved. The municipality wishes to continue improving its service to citizens in terms of cost and accessibility.

The municipality will participate in an intermunicipal socio-economic committee to establish a strategic development plan for the next 20 years, in conjunction with the five (5) municipalities bordering lake Massawippi, headed by the CLD (Centre Local de Développement) de la MRC de Memphrémagog.

Finally, I would like to thank the councillors and the personnel for their participation in the affairs of our municipality and for improving the service to our citizens.

Pierre A. Levac, Mayor





North Hatley Library News

WINTER 2006

Christmas Art Show

If you have ever come to the opening of the Christmas Art Show at the Library, you'll know what fun it is. If you haven't, you don't know what you are missing. This year it started on Saturday, December 2nd.

If you missed the opening, you can still see the show during Library hours until after Christmas.

Raffle

Maurice Biron has generously donated one of his famous stained glass crèches to be raffled for the benefit of the Library. Don't miss your chance to win it while helping your Library.

Christmas craft morning at the Library

The Library will offer a Christmas craft workshop for children on Friday, December 8th at 10:30. These are planning days at different schools. Children 5 and up, please, and you need to register by calling 842-2110. 2 \$ fee.

Some statistics

For the third year in a row the Library has posted an increase in circulation. We lent out 10 384 books and other documents this past year. Other documents? CD-ROMs, DVDs, videos and books on tape and CD. We borrowed 61 books from 14 different libraries and lent 29 books to 6 other libraries.

Library hours:	Tuesday - Friday	10:00 a.m. - 12: 30 p.m.
	Wednesday evening	6:30 p.m. - 8:30 p.m.
	Saturday	10:00 a.m. - 3:00 p.m.

Tel: 819-842-2110

Web site : www.nhlibrary.qc.ca

E-mail: librarian@nhlibrary.qc.ca

Municipalité du Canton de Hatley
135, rue Main, North Hatley, J0B 2C0
Tél: (819) 842-2977
Fax: (819) 842-2639
cantondehatley@municipalite.org
www.cantondehatley.ca



Dog license renewal

The dog license renewal period will be held mid-January. If you no longer have your animal, had it neutered or if you've moved, please communicate immediately with the SPA de l'Estrie license department, so we can update your file. If your animal doesn't have a license please contact the SPA at 819-821-4727 extension 4 as soon as possible. The license is required by municipal by-law.

Don't lose your pet, make it wear its license

If your animal is lost, the license medallion is the best way to get it back. With the medallion, we can contact you as soon as someone finds your pet or brings it to us.

And if it has no medallion?

If your animal has no medallion, it is considered without an owner. All animals without medallions are kept for 48 hours. Beyond that delay they become SPA property that can dispose of it as it sees fit. Thus, please advise us as soon as possible if your animal goes missing, whether it has its medallion or not.

The SPA also wishes to remind everyone that to watch out for their pets during the cold season. Like humans, animals can suffer from frostbite. Animals kept outside must have a shelter to protect it from the cold and have access to fresh non frozen water at all times. After walking your dog, it is important to clean its paws to remove the salt and calcium residue.

Happy New Year to all!

A message from the SPA de l'Estrie.



SOME (GOOD) NEWS FROM THE ENVIRONMENT COMMITTEE

(Comité consultatif en Environnement du Canton de Hatley)

The CCE's mission:

« Apply different strategies to improve the quality of life in harmony with the environment, with participation of citizens from the municipality»

This mission implies working on public awareness, information and mostly involving our citizens in concrete environmental action. I think for the last 2 years the CCE is well on its way to achieving its mission, something you can judge for yourself:

Cleaning ditches

It was not a very popular activity... (..) but oh so very rewarding when you see all the unbelievable stuff that shouldn't be found there. This activity is truly shocking when you see just how little environmental conscience some people have. We hope to have more participants in the coming years, there is lots of work to do.

Tree week

A must and a great success. More than 1200 trees were distributed and much information about planting methods the renaturalization of shores (thanks to the Lake Massawippi Protection Association). We were somewhat overwhelmed by our citizens enthusiasm and are preparing ourselves to serve you better next year.

Ragweed

The committee instigated a pilot project to eradicate ragweed over more than 800 Km of roads in our region, in collaboration with the the Ministère des Transports (that provided the machinery) and Herbanatur inc. (that provided the product).

Eco-Rallye

Sadly, this very nice activity, which has as its objective to discover our municipality, by bike while stopping at kiosks dealing with environmental questions, was cancelled twice due to the weather. We haven't given up yet and plan to make this happen in 2007! We will not let the weather get the best of us...

Composting

One of the CCE's greatest achievements! More than 100 families have started composting, which means that more than 100 families have reduced the waste sent to the dump site. More than 100 families act on a daily basis to improve the environment for everyone! To do so, we've obtained a 12 000 \$ grant from Environment Canada, by way of its Eco-Action program. We've held very interesting composting workshops and there are many more to come. Look at us go!

Also...

Projects concerning light pollution, Massawippi river, use of environmental methods... we've been busy! So, I would like to thank ALL our CCE volunteers, because their involvement has impressed: Sylvie Cassar, Danielle Côté, Danielle Masse, Nancy Beattie, and Mark Macleod, Vincent Fontaine, Claude Favreau, Michel Garand, Martin Primeau (councillor) and our mayor Pierre A. Levac. I personally would like to thank Martin Primeau for taking the lead in the Happy new year 2007 committee. Wishing you all great environmental achievements!

Jacques Bogenez
Councillor